

Causerie sur les abeilles

Autor(en): **Buchwalder, Joseph**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le pays du dimanche**

Band (Jahr): **1 (1898)**

Heft 8

PDF erstellt am: **09.08.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-247844>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

denstein crut bon d'unir la paroisse de Boécourt à celle du Repais et de la faire desservir par un vicaire qui résiderait à Boécourt. Tous les trois dimanches, l'office devait se célébrer dans l'église de Repais. En 1666, Jean Conrad de Roggenbach sépara Repais, Séprais et Montavon de Boécourt, et réunit de nouveau Boécourt à Basse-court. Enfin, en 1692, Jean Conrad constitua la paroisse de Boécourt telle qu'elle existe actuellement et unit Repais à la paroisse de Saint-Ursanne.

(A suivre)

JECKER, curé.

Causerie sur les abeilles

par Jos. BUCHWALDER, curé

(Suite)

La ruche Langstroth, mise en usage aux Etats-Unis par le pasteur portant ce nom dans le même temps où le curé silésien révolutionnait l'apiculture en Europe, diffère assez sensiblement de la précédente. Non seulement les dimensions des cadres sont beaucoup plus fortes, mais leur position dans la ruche et leur maniement sont différents.

Dzierzon, comme nous avons vu, voulait pour sa ruche une caisse fermée de 5 côtés, avec des rayons parallèles à l'entrée. Il cherchait, par dessus tout, le maintien de la chaleur dans sa colonie, de là le nom de *ruche à bâtisses chaudes*. Langstroth, au contraire, pénétré de l'idée que l'air pur est un principe essentiel de vie et de santé, non seulement pour les êtres supérieurs, mais aussi pour les insectes, voulut que l'air puisse entrer, circuler et se renouveler facilement dans ses colonies. Pour cela, il disposa ses rayons perpendiculairement à l'entrée, ce qui fit donner à sa ruche le nom de *ruche à bâtisses froides*. Au lieu de la fermer de cinq côtés, il ne la ferma que de quatre, lui donnant l'aspect d'une forte caisse privée de son fond et de son couvercle. Cette disposition permettait un nettoyage soigné et facile du plancher, et donnait toute facilité d'agrandissement par le moyen de hausses placées sur la première caisse. La mobilité du plafond ou couvercle donnait en outre de grandes facilités pour les opérations. S'agissait-il d'enlever ou de remplacer un rayon du centre de la ruche, vite un peu de fumée et Langstroth saisissait son rayon. L'attrait à lui facilement et le remplaçait de même. C'était l'affaire d'un instant, tandis que chez Dzierzon une telle opération est toujours un grand travail. J'admets que dans le premier cas, le nombre des piqûres était un peu plus fort, mais quel est l'apiculteur qui se laisse ar-

rière par ce détail? Les piqûres ne sont-elles pas l'agrément du métier?

La ruche Langstroth avait un autre avantage: la facilité de s'agrandir indéfiniment. C'était la solution du problème poursuivi par l'apiculteur. La caisse primitive ou corps de ruche ne devait servir selon le vénérable pasteur, qu'à l'élevage du couvain et aux provisions d'hiver. Tout le miel de surplus, c'est-à-dire toute la part que l'apiculteur peut s'attribuer et conserver devait être déposé dans des hausses ou boîtes placées sur la colonie. Ces hausses ont en longueur et largeur les dimensions de la ruche et en hauteur la moitié de celle des rayons. Au premier jour de récolte abondante, une hausse garnie, soit de rayons déjà construits, soit au moins de pailles gaupées, est mise en place. Les abeilles ne tardent pas à y monter et à y déposer des provisions. La caisse se remplit-elle, aussitôt entre celle-là et le corps de ruche une seconde hausse, puis une 3e, une 4e et une 5e même, sont successivement placées. De cette façon, rien ne se perd de la récolte. Les abeilles trouvent toujours à disposition une place suffisante pour emmagasiner, et cette facilité de fournir de la place permet aussi à l'apiculteur de laisser à ses abeilles le miel suffisamment longtemps pour qu'elles le mûrissent avant son prélèvement et son extraction.

Economie de temps et plus grande facilité pour la visite, agrandissement à volonté, voilà quelques-uns des avantages de la ruche Langstroth, introduite chez nous avec quelques petites modifications par M. Ch. Dadant, dont elle porte actuellement le nom.

Cette ruche a pourtant aussi ses désavantages. Le premier est de consommer en hiver beaucoup plus que la ruche à bâtisses chaudes. Tandis que dans celle-ci, 6 à 8 livres de nourriture suffisent amplement pour l'hivernage, la ruche à bâtisses froides en réclamera au moins 15 à 20. Le nourrissage s'opère moins facilement, et, enfin dans les années mauvaises comme 1897, l'apiculteur pourra recueillir quelques livres de miel dans sa Burki, tandis que les hausses de sa Dadant seront retirées complètement vides.

Dans la Suisse allemande, on a adopté et maintenu le type de la ruche Dzierzon ou Burki, dans la Suisse française par contre, c'est la ruche Dadant qui a prévalu. Je ne m'arrête pas à donner la description et les mesures complètes de ces 2 ruches, car j'estime qu'il vaut toujours mieux, quel que soit le type choisi, les faire venir directement d'un fabricant, que d'essayer de les construire soi-même. Avec un modèle sous les yeux, on pourra plus facilement le reproduire, si on le juge à propos.

La ruche Burki, ne peut guère devenir la

ment?... Pourquoi?... Il ne savait pas, puisqu'il ne se rappela plus rien, à partir de la première bouteille...

Des sonneries retentirent, pour le passage, la soupe. Il ne serait allé nulle part, si des camarades ne l'avaient entraîné en lui disant :

Ben, quoi ! Ton Dubreuil s'est fourré son plumet, et il est en train de se le faire défriser, mon vieux !

Il ne voulut pas de sa gamelle; est-ce qu'il aurait pu manger ? Il remonta lourdement à la chambrée et s'assit au pied de son lit; et bientôt, les autres le regardaient avec un étonnement mêlé de pitié, car le bruit du malheur de Firmin se répandait et on le commentait.

Moi, disait l'un, je les ai rencontrés dans la rue Blomet.

— Moi, disait un autre, j'ai bu une fine avec eux, avenue Lowendal.

Mais personne ne se souvenait de les avoir aperçus du côté de la rue Tiphaine. Et ce qui surprenait les plus, c'est que les deux amis eussent bu tant de vin, de liqueurs.

— Ils n'y étaient pas accoutumés, c'est ça qui leur aura joué un mauvais tour.

(La suite prochainement.)

ruche du cultivateur, car elle réclame des soins justes à un moment où l'agriculteur a tout autre chose à faire, qu'à s'occuper d'abeilles. La ruche Dadant remplirait déjà mieux ce but, car elle exige moins de soins au moment de la grande récolte, c'est-à-dire à celui de la fenaison. Mais la nécessité où l'on est d'établir chaque ruche à une certaine distance de sa voisine la fera peut-être rejeter à cause de la place réclamée. Son prix de revient sera aussi un obstacle pour plusieurs.

Ne pourrait-on pas obtenir un résultat appréciable en conservant la vieille ruche en paille de notre pays ? J'estime que si, si on voulait apporter quelques modifications à sa construction, car elles sont généralement trop bombées et ont leur ouverture supérieure, fermée par une cheville trop petite. C'est en cela surtout qu'il faudrait modifier.

Nos cultivateurs construisant généralement eux-mêmes leurs ruches pendant les longues soirées d'hiver, comment doivent-ils les établir ? En leur donnant d'abord une bonne capacité : 30 à 40 litres c'est-à-dire la contenance d'un double et demi à 2 doubles. Plus grandes, elles peuvent être trop spacieuses par un essaim faible ou par un essaim fort accompagné d'une reine épuisée ; plus faibles, elles peuvent ne pas suffire au développement du couvain. — La ruche, en second lieu, au lieu de n'avoir à son sommet qu'une petite ouverture de 4 ou 5 centimètres de diamètre, devrait en avoir une d'au moins 12,65 ou 20 qui serait fermée par une cheville correspondante. Celle-ci ne devrait, à l'intérieur de la ruche, arriver qu'au niveau des cordons, tandis qu'à l'extérieur, elle dépasserait de 4 à 5 centimètres, afin de pouvoir être saisie et enlevée facilement quand le besoin s'en ferait sentir. Cette cheville doit rester indépendante. Pour empêcher les abeilles de la consolider à la ruche, il serait bon de fixer solidement au sommet de toute la ruche, à l'intérieur, quelques baguettes de coudrier placées parallèlement les unes aux autres, à une distance de 0,035 à 0,037 de milieu à milieu. Ces baguettes serviraient à attacher les rayons. Si on a eu soin de garnir ces baguettes d'un petit morceau de vieux rayon, les ouvrières suivront les indications données, et la construction sera régulière.

(A suivre).

Notes d'un passant

Bon temps pour le paysan à cause de la neige ! Bon temps pour les médecins, à cause de l'influenza.

Chez nous celle-ci a précédé celle-là : gripes, bronchites, coqueluches, pneumonies, cela tombe à verse sur nos pauvres têtes ou plutôt, pardon, sur nos poitrines. Et on s'en va tout doucement vers le cimetière, quand même on ne passe pas quatre-vingts ans, comme cette di-gne et généreuse chrétienne (dont une foule si nombreuse suivait, l'autre jour à Porrentruy, le convoi funèbre, bien touchant hommage rendu à ses vertus qui sont presque les vertus d'un autre âge, bien juste témoignage d'estime décerné à sa famille).

On a voulu dire que l'influenza était une nouveauté, comme une maladie fin de siècle. Ceux qui se consolent de la sorte de cette vilaine hôtesse font erreur : l'influenza n'est nullement une invention due au progrès de l'esprit moderne.

Voici quelques fignes, extraites des registres du Parlement de Paris — en l'an 1414 — qui en fait foi :

Le lundy 5 mars n'a point esté pladoyé, ne n'avoit aucun advocat, ni procureur, ni parties, par le Palais, pour une moult griève maladie qui généralement croroit par Paris, par laquelle la teste et tous les membres doloient et souffroient